

Madame
Virginia GOMEZ
Ch. du Petit-Saconnex, 28
1209 Genève

Div.E/QMA/MMO

Genève, le 28 février 2019

Réponse à votre lettre du 24 septembre 2018

Chère Madame,

Nous faisons suite à votre lettre adressée par courrier le 24 septembre 2018, par lequel vous nous faites part de votre perception d'une augmentation du bruit des avions où vous habitez. Nous avons analysé la situation pour tenter de comprendre ce qui explique la gêne accrue dont vous faites état.

Il n'y a pas eu, récemment, de changement des procédures publiées.

En 2018, il y a eu globalement moins de mouvements que les années précédentes :

	2018	2017	2016	2015	2014
Nombres mouvements	187'162	190'778	189'840	188'829	187'596

Les avions qui opèrent à Genève sont, de manière tendancielle, de plus en plus performants du point de vue acoustique (de moins en moins bruyant).

L'évolution de ces trois facteurs n'explique pas votre sentiment que le niveau sonore aurait augmenté dans votre quartier. Il n'y a pas d'éléments liés à l'activité de l'aéroport et au trafic aérien à Genève qui explique de manière objective votre ressenti.

Partant du constat précédent, en dernier ressort, nous vous avons demandé ce qui avait changé dans votre environnement depuis que vous aviez éprouvé cette sensation d'augmentation du bruit perçu. Vous nous avez répondu que des immeubles avaient été construits. Ceux-ci peuvent avoir un effet d'écran par rapport à d'autres sources de bruit ou de réflexion du bruit du trafic aérien.


Les immeubles peuvent avoir contribué à vous isoler des autres bruits ambiants (trafic routier notamment) de sorte que le niveau sonore ambiant que vous percevez aurait baissé (tous bruits confondus). Ce phénomène peut contribuer à augmenter l'émergence du bruit des avions en particulier. En d'autres termes, le bruit des avions n'a pas augmenté, mais par rapport au bruit ambiant (moindre) le trafic aérien est perçu comme plus gênant qu'avant.

Par ailleurs, il est aussi envisageable que l'énergie sonore qui rencontre les surfaces des immeubles soit réverbérée dans votre direction, modifiant la perception du bruit des avions par rapport à l'ancienne situation où cette énergie ne rencontrait aucun obstacle. C'est donc la façon dont le bruit des avions est diffusé qui expliquerait votre perception d'une augmentation du bruit des avions.

Vous trouverez un rapport d'expert à ce sujet sur le site internet du Canton de Genève : <https://www.ge.ch/actualite/impact-du-bruit-avions-nouvelles-constructions-30-10-2018>

Les explications qui précèdent expliquent peut-être votre ressenti, selon notre analyse sur la base des éléments d'information dont nous avons connaissance. Nous espérons que ceux-ci puissent vous être utiles et vous prions de croire, chère Madame, à l'expression de notre considération distinguée.

Marc MOUNIER



Chef Environnement et
Développement durable